

Une réserve communale de sécurité civile, c'est quoi ?



Un maire, sur une commune, endosse le rôle de directeur des opérations de secours (DOS).

A ce titre, en cas de sinistre sur sa commune, il reste responsable et il lui appartient de s'organiser pour prévenir les risques, assurer la sécurité de ses concitoyens, afin de les accompagner jusqu'au retour à la normale.

Instaurée dans la commune qui le souhaite par délibération du conseil municipal, la réserve communale de sécurité civile (RCSC) est un outil de mobilisation civique, créé par la loi de modernisation de la sécurité civile 2004.

Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, elle apporte son concours à l'équipe municipale, en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.

PCS
Plan Communal
de Sauvegarde
et DICRIM



**Votre réserve départementale
de sécurité civile du 76
compte à ce jour 143 réservistes
qui ont rejoint une ou plusieurs sections**





QU'APPORTE UNE RESERVE AU SEIN D'UNE COMMUNE ?

Elle a pour vocation à intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde, tels que le soutien et l'assistance à la population.

Les modalités et les conditions d'engagement sont définies dans un règlement intérieur fixé par le Maire.

La réserve communale (facultative) est complémentaire du P.C.S (Plan Communal de Sauvegarde), désormais obligatoire dans chaque commune.

Les modalités de mise en œuvre sont précisées dans ce plan.

En prévention d'un événement



1

Sensibilisation et information de la population sur les risques communaux

3

Participation aux opérations et campagnes de prévention (débroussaillage, inondation...)



Préparation de la population aux comportements à adopter face aux risques

2

Participation à la rédaction, l'actualisation et la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde (PCS)

4



Un outil citoyen indispensable lors d'un événement

Lors d'un événement

Alerter

- ✓ Participer à l'alerte des population ou l'évacuation d'un quartier ;

Soutenir

- ✓ Accueillir des sinistrés dans un centre de regroupement ;
- ✓ Aider au ravitaillement des acteurs de la sécurité civile ;
- ✓ Aider au nettoyage et à la remise en état des habitations ;
- ✓ Aider à la protection des meubles des personnes en zone inondable



Surveiller

- ✓ Surveiller des digues, massifs forestiers ou cours d'eau ;
- ✓ Assurer le suivi de personnes vulnérables (canicule, grand froid...)

Coordonner

- ✓ Aider à la mise en place du poste de commandement communal (PCC) ;
- ✓ Collecter ou distribuer des dons au profit de sinistrés.

LA RESERVE COMMUNALE S'ARTICULE AUTOUR DE 5 POINTS

La réserve communale est un acteur essentiel de la sécurité civile.

Elle apporte solidarité en situation de crise.

Elle s'organise autour d'une solidarité et d'enjeux communs.

Elle met à profit les compétences des réservistes qui la compose.

Elle maintient un élan de solidarité et d'engagement citoyen au sein de la commune.



EXEMPLE DE RÉSERVES COMMUNALES ACTIVES AU SEIN DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

La ville de Grand-Quevilly a été la première commune du 76 à conventionner avec la R.D.S.C afin de mettre à disposition ses bénévoles dans le cadre d'un sinistre au niveau du département.



A ce jour, 19 réserves communales sur une trentaine de notre département ont signés le pacte d'engagement fédérant les acteurs communaux de la sécurité civile de la Seine-Maritime.



Depuis 4 ans, monsieur le maire de Saint-Clair-sur-les-Monts, a une R.C.S.C composée de 20 réservistes. Des profils divers, placés sous le commandement d'un ancien officier sapeur-pompier, qui est également correspondant incendie et secours, de cette même commune.



Mini tornade à Motteville

Eric Halbourg, maire directeur des opérations de secours (DOS)

Dimanche 18 juin dans l'après-midi, un phénomène tourbillonnaire, sorte de mini tornade, s'est abattu sur le secteur de Motteville. Monsieur le maire, Eric Halbourg, se trouvait alors en dehors de sa commune et dit avoir eu beaucoup de difficultés pour la rejoindre.

Sur le trajet, il a déjà endossé sa fonction de Directeur des Opérations de Secours. Au téléphone avec ses administrés, il a évalué et organisé à distance. Pendant ce temps, la solidarité se met en place, la R.C.S.C mobilisée autour de son maire, va accueillir la population impliquée dans le centre d'accueil, identifié dans le PCS (la salle des fêtes).

Monsieur le Maire dit avoir vécu des heures intenses de 15 heures à 22 heures, où toutes les fonctions et capacités d'un élu sont en effervescences...

Il faut être prêt à répondre à tout, sans céder à la panique.

Nota : Monsieur le maire de Motteville a participé à la première séance de sensibilisation en gestion de crise, organisée par la section 2 de la R.D.S.C.



SECTION 1

Le déploiement des formations IPCS se poursuit depuis la rentrée 2023 avec

- 2 MFR
- 16 collèges publics
- 3 collèges privés

soit un peu plus de 3200 collégiens et adultes formés.



Accidents, malaises, catastrophes...
Et vous, que feriez-vous ?



En 2 heures d'initiation à l'IPCS, j'ai peut-être sauvé plusieurs vies
et vous qu'attendez-vous ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- pour **1 €** investi dans le préventif, cela permet d'économiser **7 €** dans le curatif.
- le coût moyen, au niveau national d'un citoyen sensibilisé est de **8 €**.

Depuis la rentrée 2023, l'I.P.C.S dispensé par les réservistes de la réserve départementale de sécurité civile de la Seine-Maritime a permis de sensibiliser déjà 3200 collégiens et adultes, au travers de 21 collèges, qu'ils soient publics, privés, ou maison familiale rurale, et a permis d'économiser 256 000 euros.



Cette valeur du sauvé liée à l'I.P.C.S représente

- des vies préservées
- une réduction de la prise en charge des secours
- un recul des incivilités
- la promotion du volontariat et des associations agréées de sécurité civile

SECTION 2

Les formations de sensibilisation à la gestion de crise, sont présentés actuellement sur les 3 groupements territoriaux, et plus précisément aux correspondants incendie, lors de réunions afin de les sensibiliser, et les inciter à y participer.

Elle s'adresse en priorité aux maires et 1ers adjoints au maire, qui tiendront des fonctions de DOS, en charge de la mise en œuvre du P.C.C (Poste de Commandement Communal) en désignant leur responsable des actions communales (RAC).

Cette sensibilisation a également été apportée aux élus(es) du CASDIS 76, aux travers de 3 dates



Les principaux risques majeurs en Seine-Maritime

- Inondations
- Submersions marines
- Tempêtes
- Cavités souterraines
- Éboulements de falaises
- Activités industrielles et transport de matières dangereuses
- Climats extrêmes
- Risque nucléaire





DICRIM- PCS-PI(C)S

Demain, je participe à la journée de sensibilisation des élus à la gestion de crise organisée par la réserve départementale de sécurité civile de la Seine Maritime. Je vais réviser quelques notions avant d'y aller.



Alors gestion de crise.... J'ai vu dans le programme qu'on va nous parler de PCS. C'est l'occasion de relire celui de la commune.



C'est pas moi qui l'ai écrit, mais il est super intéressant ce plan ! Tout y est :



L'organisation assurant la protection et le soutien de la population.... La réception de l'alerte des autorités et l'alerte et l'information de la population y sont bien précisées.



Il y a même l'organisation du PCC, le poste de commandement communal et des fiches mission pour ne rien oublier au cas où...



Et toutes les actions préventives et correctives, les moyens de transport, d'hébergement et de ravitaillement, les matériels et les locaux disponibles y sont aussi. Ça devrait bien se passer alors. Il faudrait juste que l'on vérifie que les listes sont bien toujours à jour... ça fait quelques années qu'elles ont été écrites, on ne sait jamais. Je vais demander ça à mon correspondant incendie et secours.



Cette sensibilisation à la gestion de crise de la réserve départementale de sécurité civile de la Seine-Maritime va vraiment être l'occasion de voir si mon PCS a besoin d'être amélioré.

Et je vais pouvoir échanger avec d'autres élus, partager les bonnes et les mauvaises expériences.



Définition

Le Plan Communal de sauvegarde (PCS) : Organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise.



Le Plan intercommunal de sauvegarde (PIS ou PICS) : Organise, sous la responsabilité du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, la solidarité et la réponse intercommunales au profit de toutes les communes membres face aux situations de crise.



Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) : reprend les informations communiquées par le préfet relatives à la description des risques majeurs auxquels la commune est exposée. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Ces mesures comprennent, en tant que de besoin, les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque.



SECTION 3

Cette section continue sa structuration avec un groupe de travail qui crée actuellement une formation à destination de nos réservistes. Nous souhaitons les acculturer à la tenue d'un centre d'accueil des impliqués et leur expliquer ce qu'est un PCS, un DICRIM, comment est organisée l'alerte des populations, et leur faire visiter le CTA-Codis de notre département.

A terme, nous souhaitons développer une formation à destination de la chaîne de commandement.

Les réservistes de cette section sont sollicités dès qu'un épisode météorologique impacte notre département afin de planifier et ainsi pouvoir rapidement projeter cette section (ex épisode neigeux et tempête Louis et Ciaran).

SECTION 4

Les missions de cette section se multiplient et le concours de nos réservistes est fort apprécié lors de leurs différentes représentations ou actions de terrain.

Depuis le 1 janvier 2024 :

- Convoyages(Mayotte-Tunisie) et véhicules x 7,
- Initiation aux gestes qui sauvent x 2,
- Actions dans les collèges x 2.



PORTRAIT DE RÉSERVISTE

J'ai voulu intégrer la réserve départementale et plus particulièrement la section en charge de l'IPCS car ne pouvant être SPV je voulais, moi aussi, participer à une action citoyenne.

Dans mes différents postes de comptable, j'ai toujours été volontaire pour former les personnes et les stagiaires à mon métier. J'aime ça !! J'aime faire preuve de pédagogie, aider à mémoriser et transmettre les valeurs de mon poste qui sont la rigueur, l'intégrité, l'organisation... J'aime aussi le fait de travailler avec des ados car ce sont eux la génération future et le fait d'être maman d'ados y est aussi pour quelque chose...

Lorsque j'ai vu l'annonce où l'on cherchait des volontaires pour former à l'IPCS, je me suis tout de suite dit que cette personne pouvait être moi. Mon appétence pour la formation, la pédagogie et le fait de bien connaître le Sdis 76, en y étant personnel administratif, pouvait servir à une noble cause.

Former nos jeunes, leur donner les outils pour aider, à la chaîne des secours m'apporte énormément !! Une expérience très riche que ce soit humainement, en tant que citoyenne, maman, agent administratif.

Cette formation aurait dû être enseigné depuis longtemps déjà dans nos écoles mais "mieux vaut tard que jamais".



Noémie Jacqueline

Pôle Financier

Gestionnaire de la cellule comptable en charge du groupement technique et des territoires

QUIZ



Question n°1 - Un citoyen à l'obligation de

- a) Se former aux premiers secours
- b) De posséder une trousse de 1^{er} secours
- c) Porter assistance à une personne en danger



Question n°2 - Quel est le numéro d'appel d'urgence valide dans l'ensemble de l'Union Européenne ? :

- a) 112
- b) 114
- c) 115
- d) 911



Question n°3 - Depuis quelle date le détecteur et avertisseur autonome de fumée est-il obligatoire ?

- a) 15/08/2003
- b) 08/03/2015
- c) 13/05/2008



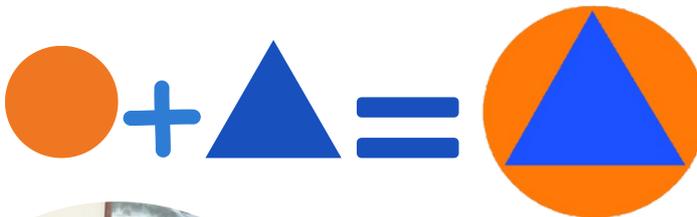
Question n°4 - Que signifie S.N.A ?

- a) Service Numérique d'Alerte
- b) Signal National d'Alerte
- c) Système National d'Appel



Question n°5 - En France, chaque année le nombre de morts dus à des accidents domestiques s'élèvent à plus de

- a) 5000
- b) 12000
- c) 1000
- d) 100



Réponses : 1/C - 2/A - 3/B - 4/B - 5/B



Délicate attention à l'occasion de l'anniversaire de Patrick Glickman, animateur I.P.C.S au collège de Barentin



Bravo et merci à Odélia, fille de Quentin Lavisse, pour ce joli dessin



L'ASSOCIATION AGRÉÉE DE SECURITE CIVILE DU MOIS

La Protection Civile Normandie Seine

Signataire de la convention initiale du 19 octobre 2002, la Protection Civile Normandie Seine a souhaité s'engager dès la création de la Réserve départementale de sécurité civile pour apporter son expertise en matière gestion de crise et de coordination des bénévoles.

Présente sur les territoires de la Seine-Maritime et de l'Eure, nos 150 bénévoles œuvrent au quotidien auprès des populations autour de 3 missions principales :



AIDER

En cas de crise, nous intervenons avec les différents services de L'État pour venir en aide aux populations sinistrées en mobilisant nos moyens humains et logistiques.

En 2023 nous avons réalisé une centaine de missions d'aide aux populations dont des renforts dans les centres hospitaliers de la région mais aussi en soutien aux Montivillions touchés par les inondations en décembre dernier.

SECOURIR

Depuis plus de 50 ans, nous accompagnons les organisateurs d'événements dans la mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours. Cœur de notre métier, nous apportons notre savoir-faire, notamment en gestion des secours sur les événements d'envergure dont l'Armada 2023. Durant les 10 jours de festivité, nos bénévoles ont veillé sur les quelques 6 millions de visiteurs.

FORMER

Parce que la formation permet de sauver des millions de vies chaque année, notre association se place comme un acteur majeur de la formation aux premiers secours.

Particuliers, entreprises, collectivités ... Nous sensibilisons chaque année plus de 1000 personnes aux gestes et comportements qui sauvent.

Membre actif de la Réserve départementale de sécurité civile depuis sa création le 7 mars 2023, la Protection Civile Normandie Seine s'est également engagée dans la formation des plus jeunes et de leurs encadrants dans les établissements scolaires du département. 7 de nos bénévoles ont été formés formateurs à l'Initiation Préventive aux Comportements qui Sauvent (IPCS). Ils ont ainsi contribué à la formation des 2309 personnes formées en 2023.

